



PBI

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

1.1 Identification du produit nom commercial	TESNIT BA-50
1.2 Identification fournisseur nom adresse	DONIT TESNIT d.d. 1215 MEDVODE SLOVENIE
téléphone 00 38 661 18 23 320	télécopie 00 38 661 18 23 224

2. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Matériau composite à base de fibres, charges et liant élastomère.

Composants :

Liant élastomère NBR	N° CAS :	9003-18-3
Fibre de laine minérale	N° CAS :	n.a.
Fibre aramide	N° CAS :	26125-61-1
Argile	N° CAS :	001332-58-7
Silice précipitée	N° CAS :	112926-008

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Sous sa forme commerciale, le produit ne présente pas de dangers connus.

Dans le produit, les composants sont normalement intimement liés. En cas de manipulation inadéquate du produit, de petites quantités de fibres respirables (définition de l'OMS) peuvent être dégagées. Selon la Directive Européenne 97/69/CE les fibres de laine minérale sont classées comme cancérigène de catégorie 3 (substances problématiques pour l'homme en raison d'un effet cancérigène possible) et comme irritantes pour la peau.

4. PREMIERS SECOURS

En cas de découpe intensive du produit, il peut y avoir génération de poussières fines et grossières.

4.1 Inhalation : n.a.

4.2 Contact avec la peau : en cas d'irritation, laver à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

4.3 Contact avec les yeux : traiter les particules comme tout autre corps étranger, rincer abondamment avec de l'eau. Consulter un médecin si nécessaire.

4.4 Ingestion : n.a.

5. LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction recommandés : Eau, mousse, CO₂, ou poudre.

Produits de la combustion : fine poussière et produits de combustion usuels du caoutchouc qui brûle.

Information complémentaire : risque de reprise de la combustion après extinction.

6. DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1 Protection individuelle : Utilisation d'une protection respiratoire (voir paragraphe 8).

6.2 Protection de l'environnement : n.a.

6.3 Méthodes de nettoyage : n.a.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation : garder le lieu de travail propre. Découper avec une lame tranchante ou au jet d'eau pour éviter la formation et l'accumulation de poussières. Des opérations telles que sciage ou perçage pourront occasionner une formation importante de poussières et nécessiter l'utilisation d'une aspiration avec filtre à micro-particules.

7.2 Stockage : Matière à stocker dans un endroit propre, sec, à l'abri d'agent oxydant fort; conditions idéales : 25 °C et 50-60 % d'humidité relative. Ne pas exposer aux rayons directs du soleil.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Contrôle de l'exposition : assurer une bonne aération pendant l'emploi. La valeur limite d'exposition recommandée pour les fibres aramides est de 1,0 fibre/cm³ (circulaire DRT N° 8 du 21/08/1996).

8.2 Equipements de protection individuelle : si la manipulation est faite dans les règles de l'art, pas de protection individuelle nécessaire. Mais en cas de formation importante de poussières, appareil respiratoire normalisé recommandé (type P1 ou P2), gants, lunettes et vêtements à manches longues.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Etat physique : Solide

9.2 Couleur : vert.

9.3 Odeur : légère odeur de caoutchouc possible.

9.4 Masse volumique : 1,6 - 1,8 x 10³ kg/m³

9.5 Solubilité dans l'eau : insoluble.

9.6 Décomposition : dégagement de petites quantités de fumées à partir de 150 °C.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Conditions à éviter : utiliser le produit dans les limites spécifiées dans la fiche technique.

10.2 Produits de dégradation : à haute température, composants organiques typiques du caoutchouc (§5).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voir paragraphe 3.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Le produit ne présente pas de danger écologique pour l'environnement s'il est manipulé et utilisé normalement.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

En accord avec la législation en vigueur.
Le recyclage du produit est recommandé.

14. TRANSPORT

Aucune précaution particulière requise.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Classification CE : le produit n'est pas classé

Etiquetage : le produit n'étant pas classé ne nécessite pas d'étiquetage.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné.

Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation du produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive et n'exonère pas le destinataire de s'assurer qu'éventuellement d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités concernant la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.